

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00310

Numéro SIREN : 353 176 647

Nom ou dénomination : FINANCIERE MSO

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2020 sous le numéro de dépôt 3995

22 OCT. 2020

N° 2050-SD 2020

1

BILAN - ACTIF



3995

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE MSO

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 1825, ROUTE DU NORD 82000 MONTAUBAN

(T. Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 3 5 3 1 7 6 6 4 7 0 0 0 3 3

Néant *

				Exercice N clos le,							
				3	1	1	2	2	0	1	9
		Brut		Amortissements, provisions		Net					
		1		2		3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
		Frais de développement *	CX		CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG						
		Fonds commercial (1)	AH		AI						
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO						
		Constructions	AP	976 983	AQ	287 350			689 633		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
		Autres immobilisations corporelles	AT	40 935	AU	24 330			16 605		
		Immobilisations en cours	AV		AW						
		Avances et acomptes	AX		AY						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (*)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
		Autres participations	CU	7 133 572	CV	623 966			6 509 606		
Créances rattachées à des participations		BB		BC							
Autres titres immobilisés		BD		BE							
Prêts		BF		BG							
Autres immobilisations financières *		BH	19 620	BI				19 620			
TOTAL (II)		BJ	8 171 111	BK	935 647			7 235 464			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM						
		En cours de production de biens	BN		BO						
		En cours de production de services	BP		BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS						
		Marchandises	BT		BU						
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW						
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	57 623	BY				57 623		
		Autres créances (3)	BZ	6 656 409	CA	273 000			6 383 409		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE						
Disponibilités		CF	20 664	CG				20 664			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	942	CI				942			
	TOTAL (III)	CJ	6 735 639	CK	273 000			6 462 639			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
Écarts de conversion actifi * (VI)		CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	14 906 750	1A	1 208 647			13 698 103			
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP	8 900	(3) Part à plus d'un an :		CR	1 685 050		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :					

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		FINANCIERE MSO	Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)	DA	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	470 611	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 001	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	2 296 125	
	Report à nouveau	DH	469 372	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	57 389	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 843 497	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 215 938	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	4 567 245	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	32 086	
	Dettes fiscales et sociales	DY	249 781	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	789 557	
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	9 854 606	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	13 698 103	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 063 787		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 039 134		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	biens *	FD	FE	FF	
	Production vendue services*	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements*			GA
		- dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12) :			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)			GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise FINANCIERE MSO		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	70 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	70 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(70 000)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(16 180)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 195 574	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 138 186	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	57 389	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	74 350	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont Crédit - bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	405 913	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	57 915	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	77 060	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Abandons de créances		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		70 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Coepto
11, rue Jean Rodier
31400 Toulouse
France



Financière MSO S.A.
**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019
Financière MSO S.A.
1825, route du Nord - 82000 Montauban
Ce rapport contient 32 pages
Référence : AB - 203.245 RCA

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et méthodes comptables

La note « III - Immobilisations – 2/ Immobilisations financières - Titres de participation, autres titres immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Les notes « V. Créances » et « Etat des Échéances des Créances » de l'annexe précisent que les autres créances, pour un montant de 6.656.409 € correspondent principalement aux avances accordées aux filiales pour un montant de 5.783.836 € dont le recouvrement, lorsqu'il comporte un risque d'irrecouvrabilité donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société Financière MSO S.A., décrite dans la note « V. Créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire arrêté le 14 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Directoire sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Financière MSO S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
14 septembre 2020

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Labège, le 14 septembre 2020
KPMG S.A.

André Briqueteur
Associée

Toulouse, le 14 septembre 2020
Coepto

Arnaud Devant
Associé

Bilan Actif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

FINANCIERE MSO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations Incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	976 983	287 350	689 633	747 103
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	40 935	24 330	16 605	22 973
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 017 918	311 681	706 238	770 076
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	7 133 572	623 966	6 509 606	6 509 506
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 620		19 620	1 021
TOTAL immobilisations financières :	7 153 193	623 966	6 529 227	6 510 527
ACTIF IMMOBILISE	8 171 111	935 647	7 235 464	7 280 604
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	57 623		57 623	98 366
Créances clients et comptes rattachés	6 656 409	273 000	6 383 409	6 257 433
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	6 714 033	273 000	6 441 033	6 355 799
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	20 664		20 664	609 177
Charges constatées d'avance	942		942	900
TOTAL disponibilités et divers :	21 607		21 607	610 077
ACTIF CIRCULANT	6 735 639	273 000	6 462 639	6 965 866
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	14 906 750	1 208 647	13 698 103	14 246 469

Bilan Passif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

FINANCIERE MSO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	470 611	470 611
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 001	50 001
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 296 125	2 296 125
Report à nouveau	469 372	404 410
Résultat de l'exercice	57 389	96 212
TOTAL situation nette :	3 843 497	3 817 358
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	3 843 497	3 817 358
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 215 938	2 909 484
Emprunts et dettes financières divers	4 567 245	6 551 297
TOTAL dettes financières :	8 783 183	9 460 780
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 086	30 193
Dettes fiscales et sociales	249 781	135 059
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	789 557	803 079
TOTAL dettes diverses :	1 071 424	968 330
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	9 854 606	10 429 110
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	13 698 103	14 246 469

Compte de Résultat (Première Partie)

FINANCIERE MSO

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	712 517		712 517	685 178
Chiffres d'affaires nets	712 517		712 517	685 178
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			77 060	69 169
Autres produits			68	232
PRODUITS D'EXPLOITATION			789 646	754 569
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			246 205	202 307
TOTAL charges externes :			246 205	202 307
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			37 251	37 721
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			321 228	308 400
Charges sociales			189 368	185 051
TOTAL charges de personnel :			510 596	493 451
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			63 839	63 061
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			63 839	63 061
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			70 949	70 604
CHARGES D'EXPLOITATION			928 840	867 144
RESULTAT D'EXPLOITATION			(139 194)	(112 576)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

FINANCIERE MSO

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(139 194)	(112 576)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	365 955	446 768
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	39 973	33 178
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	405 928	479 946
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	155 526	159 202
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	155 526	159 202
RÉSULTAT FINANCIER	250 403	320 744
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	111 209	208 169
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	70 000	126 461
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	70 000	126 461
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(70 000)	(126 461)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(16 180)	(14 504)
TOTAL DES PRODUITS	1 195 574	1 234 614
TOTAL DES CHARGES	1 138 186	1 138 303
BÉNÉFICE OU PERTE	57 389	96 212

L'exercice clôturé au 31/12/19 présente un montant total du bilan de 13 698 103 €
et dégage un résultat de 57 389 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/19 au 31/12/19
contre une durée de 12 mois l'exercice précédent.

I. Faits majeurs de l'exercice :

La SA MSO a déplacé son siège social au 1825 Route du Nord à Montauban le 02 Septembre 2019.

Abandons de créance

Un abandon de créance avec retour à meilleure fortune, au profit de la SAS Autos Seiam 82 a été comptabilisé en charge exceptionnelle pour un montant de 70 000 euros afin de soutenir financièrement cette filiale qui se doit de respecter les critères financiers de Ford Automobiles.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2019 au profit de la société Autos Services Nérac pour un montant de 43 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2019 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2019 au profit de la société Autos Services Foulayronnes pour un montant de 67 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2019 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2019 au profit de la société Autos Services Montayral pour un montant de 42 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2019 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 28/06/2019 au profit de la SAS JVM Automobiles pour un montant de 275 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2019 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

II. Les règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et présentés conformément à la réglementation française en vigueur et suivant des conventions dites règles et méthodes comptables appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et auxquels s'ajoutent les nouvelles règles comptables 2016-6 :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

III. Evènements post clôture :

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 Décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 Décembre 2019, c'est à dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 Décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Cette crise sanitaire a eu des conséquences sur notre Chiffre d'affaires. A fin Juin 2020, nous constatons une baisse de notre CA de 21 % sur l'ensemble de notre groupe MSO.

Face à cette épidémie, nous avons utilisé les outils mis à disposition par l'Etat : report d'échéance (cotisations sociales et fiscales, emprunts, ...), chômage partiel et PGE.

Nous estimons que la poursuite de notre activité sur l'ensemble de notre groupe n'est pas remise en cause.

III. IMMOBILISATIONS :**1/ Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilité :

- Agencements et aménagements des constructions	entre 5 et 10 ans
- Installations techniques	entre 5 et 10 ans
- Matériel et outillage industriel	entre 5 et 10 ans
- Matériel de transport	entre 3 et 5 ans
- Matériel de bureau	entre 5 et 10 ans
- Matériel informatique	entre 2 et 5 ans

2/ Immobilisations financières :**Titres de participation, autres titres immobilisés**

La valeur brute de ces titres est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation des titres est constituée. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de l'actif net de la société concernée réestimée en fonction de sa valeur de rendement, de sa valeur de rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

IV. ENREGISTREMENT DES CHARGES ET DES PRODUITS :

Ceux-ci sont enregistrés suivant les principes comptables généralement admis sans que des dispositions très spécifiques à notre société soient précisées.

V. CREANCES :

Les créances douteuses sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont déterminées en fonction du risque d'irrecouvrabilité de chacune des créances concernées.

VI. PROVISION POUR CONGES PAYES :

La société a opté pour le régime de déduction de la provision pour congés payés constituée à la clôture de l'exercice (article 39-1, 1 bis A1.1er du CGI)

VII. ENGAGEMENT DE RETRAITE :

Aucune provision n'est constituée. Les indemnités de départ à la retraite sont versées par la caisse IRPAUTO.

BILAN ACTIF

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions Installations générales	976 983		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	37 270		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 665		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 017 918		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	7 133 472		100
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 021		18 599
TOTAL Immobilisations financières :	7 134 493		18 699
TOTAL GÉNÉRAL	8 152 412		18 699

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et dévelop.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions Installations générales			976 983	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			37 270	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, Informatique et mobil.			3 665	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			1 017 918	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			7 133 572	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			19 620	
TOTAL Immobilisations financières :			7 153 193	
TOTAL GÉNÉRAL			8 171 111	

Autres immobilisations financières :

Sont inscrits sous cette rubrique les montants suivants :

Dépôts et cautionnements :	- Total carburant	1 036,57 €
	- Factor CICE	18 583,81 €

TOTAL GENERAL 19 620,38 €

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et développ.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations Incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions Installations générales	229 880	57 470		287 350
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	14 297	6 369		20 665
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	3 665			3 665
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	247 842	63 839		311 681
TOTAL GÉNÉRAL	247 842	63 839		311 681

Liste des Filiales et Participations

Période du 01/01/19 au 31/12/2019

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Montant net Participation	Date de clôture	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
SA MACARD	1 447 932	31-déc	5 517 222	98,20%	138 618
SAS MACARD 47	1 700 310	31-déc	2 239 942	100,00%	1 057
SAS JVM AUTOMOBILES	1 100 000	31-déc	105 895	100,00%	1 421
SCI SYNERGIE	500 000	31-déc	924 174	20,00%	183 354
SCI BIGOT IMMO	28 322	31-déc	27 286	99,99%	17 286
SAS SOPRA	1 050 000	31-déc	3 189 067	100,00%	292 453
SARL A.S.MONTAYRAL	7 600	31-déc	(22 313)	100,00%	(31 056)
SARL A.S.NERAC	241 677	31-déc	(197 664)	100,00%	(3 427)
SARL A.S.ALBASUD	72 250	31-déc	12 512	85,00%	(2 569)
SARL A.S.NEGREPELISSE	19 474	31-déc	193 350	99,80%	4 982
SARL A.S.FOULAYRONNES	39 980	31-déc	(114 129)	99,95%	(35 857)
SCI LE TUC	14 940	31-déc	76 594	98,00%	60 070
SCI LOIN DU BRUIT	74 021	31-déc	346 173	99,99%	31 975
SAS MOISSAC AUTOS -ASCM	236 966	31-déc	99 311	100,00%	(156 930)
SAS AUTOS SETAM 82	600 000	31-déc	373 200	100,00%	(49 312)

TOTAL 7 133 472

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire des titres est déterminée en prenant en compte les capitaux propres de chacune des filiales et de leur perspectives de rentabilité.

Aucune dépréciation des titres de participation supplémentaire n'a été constatée sur l'exercice,

Les titres de la filiale JVM AUTOMOBILES avaient été dépréciés de 374 105 euros au 31 Décembre 2016 (172 323 sur 2012, 97 677 sur 2013 et 104 105 sur 2014).

Les titres de la filiale AS MONTAYRAL avaient été dépréciés de 7 600 euros au 31 Décembre 2016 (7600 sur 2013)

Les titres de la filiale AS NERAC avaient été dépréciés de 242 281 euros au 31 Décembre 2016 (74 281 sur 2013, 18 000 sur 2014 et 150 000 sur 2015)

État des Échéances des Créances

ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	19 620	8 900	10 720
TOTAL de l'actif Immobilisé :	19 620	8 900	10 720
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	57 623	57 623	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	682 795	682 795	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	7 508	7 508	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	98	98	
État - Divers			
Groupe et associés	5 958 116	4 273 065	1 685 050
Débiteurs divers	7 893	7 893	
TOTAL de l'actif circulant :	6 714 033	5 028 982	1 685 050
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	942	942	
TOTAL GÉNÉRAL	6 734 595	5 038 824	1 695 771

Les autres créances pour un montant de 6 656 409,00
accordées à nos filiales pour un montant total de

euros correspondent principalement aux avances
5 783 836 euros.

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR	Montant N	Montant N-1
Créances clients et comptes rattachés		
Personnel		
Organismes sociaux		
État	98	1 021
Divers, produits à recevoir		
Autres créances	11 146	16 488
Disponibilités	2 104	2 050
TOTAL	13 348	19 559

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	942	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	942	

BILAN PASSIF

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Composition du Capital Social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions composant le capital social.	31 250	16 Euros

Variation de la situation nette :

	Solde au 31.12.19 avant affectation	AFFECTATION DU RESULTAT N-1		Résultat N	Solde au 31.12.19 après affectation
		Augmentations	Diminutions		
CAPITAL	500000				500000
PRIME D'EMISSION	470611				470611
RESERVE LEGALE	50001				50001
RESERVE REGLEMENTEE					
AUTRES RESERVES	2298125				2298125
RAN	404410	469372	404410		469372
RESULTAT N				57389	57389
SITUATION NETTE	3721147	469372	404410	57389	3843497
DISTRIBUTION DE DIVIDENDE			31250		

Provisions Inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions rapports	Montant fin exercice
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des Immo. Provisions pour grosses réparations Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	623 966 273 000			623 966 273 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	896 966			896 966
	896 966			896 966

État des Échéances des Dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	2 039 134	2 039 134		
- à plus d' 1 an à l'origine	2 176 804	428 684	1 266 132	482 088
Emprunts et dettes financières divers	42 600		42 600	
Fournisseurs et comptes rattachés	32 086	32 086		
Personnel et comptes rattachés	46 780	46 780		
Sécurité sociale et autres organismes	98 333	98 333		
Impôts sur les bénéfices	85 660	85 660		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 781	11 781		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 328	7 328		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 524 645	4 524 645		
Autres dettes	789 557	789 557		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	9 854 606	8 063 787	1 308 732	482 088

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN	N	N-1
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 668	3 312
Emprunts et dettes financières divers	57 915	68 359
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 380	14 715
Dettes fiscales et sociales	84 447	78 372
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Disponibilités, charges à payer	5 277	3 196
Autres dettes		
TOTAL	169 687	167 954

RESULTAT

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE OU MARCHE GEOGRAPHIQUE		N	N-1	%
REDEVANCE FILIALES		638 167	607 778	0.00
LOYER REFACTURES		74 350	77 400	0.00
TOTAL		712 517	685 178	0.00

Détail des Produits Financiers et Charges Financières

PRODUITS FINANCIERS	Montant	
revenus des titres de participation	354 809	
revenus sur comptes courants	11 146	
autres produits financiers	39 973	

TOTAL	405 928	
--------------	----------------	--

CHARGES FINANCIÈRES	Montant	
dépréciation des comptes courants		
intérêts d'emprunt	43 309	
intérêts sur comptes courants	57 915	
autres charges financières	54 302	

TOTAL	155 526	
--------------	----------------	--

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant

TOTAL	
--------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant
Abandons de créances	70 000

TOTAL	70 000
--------------	---------------

Détail des Transferts de Charges

NATURE	Montant
Charges diverses	37 574
Personnel	-416
Informatique	39 902
TOTAL	77 060

Effectif Moyen

FINANCIERE MSO

Période du 01/01/19 au 31/12/19

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	3	

BANQUES	PRIVILEGES DE NANTISSEMENT	Dettes	Capital Restant D.D.
PRIVILEGES DONNES			
BPO	Nantissement des titres	500 000	351 653
SG	Nantissement des titres	300 000	125 868
CA	Nantissement des titres	200 000	90 772
BPO	Nantissement des titres	300 000	130 118
BPO	Nantissement des titres	200 000	90 495
SG	Nantissement des titres	100 000	65 871
BPO	Gage	175 000	142 650
SG	Gage	175 000	144 668
PRIVILEGES RECUS			
BPO	Caution Hypothécaire (Sci Bigot)	800 000	565 856

ABANDONS DE CREANCES

Société bénéficiaire	Montant de l'abandon	Date de l'abandon	Durée de la clause de RME	Date échéance clause RME	Montant remboursé au titre de l'exercice	Montant définitivement abandonné à la clôture de l'exercice	Montant restant à rembourser à la clôture de l'exercice
AS NERAC	43 000	30/08/2014	5 ans	31/12/2019	-	43 000	-
AS NERAC	91 000	15/12/2015	5 ans	31/12/2020	-	-	91 000
AS FOULAYRONNES	31 000	31/12/2017	5 ans	31/12/2022	-	-	31 000
AS FOULAYRONNES	67 000	02/12/2014	5 ans	31/12/2019	-	67 000	-
AS FOULAYRONNES	41 000	15/12/2015	5 ans	31/12/2020	-	-	41 000
AS FOULAYRONNES	66 000	15/12/2016	5 ans	31/12/2021	-	-	66 000
AS MONTAYRAL	14 000	31/12/2017	5 ans	31/12/2022	-	-	14 000
AS MONTAYRAL	42 000	02/12/2014	5 ans	31/12/2019	-	42 000	-
AS MONTAYRAL	35 000	15/12/2015	5 ans	31/12/2020	-	-	35 000
AS MONTAYRAL	26 000	15/12/2016	5 ans	31/12/2021	-	-	26 000
JVM	275 000	02/12/2014	5 ans	31/12/2019	-	275 000	-
MOISSAC AUTOS-ASCM	66 461	14/12/2018	5 ans	31/12/2023	-	-	66 461
SAS AUTOS SETAM	60 000	14/12/2018	5 ans	31/12/2023	-	-	60 000
SAS AUTOS SETAM	70 000	23/12/2019	5 ans	31/12/2024	-	-	70 000

AUTRES INFORMATIONS

Intégration fiscale

La société financière MSO est la société mère du groupe fiscal, ayant opté pour le régime de l'intégration prévu à l'article 223A du code général de Impôts et composé des sociétés suivantes :

- SA MACARD à Montauban
- SAS MACARD 47 à Agen
- SAS SOPRA à Montauban
- SAS JVM AUTOMOBILES à Agen
- SAS AUTOS SETAM 82 à Montauban

L'impôt est comptabilisé, comme en l'absence d'intégration fiscale à l'exception de l'économie d'impôt liée aux retraitements obligatoires de l'intégration fiscale.

L'économie liée aux déficits des filiales est enregistrée en compte d'attente car elle constitue seulement une économie de trésorerie temporaire.

- déficits des sociétés intégrées :	104 217
- Imputation des déficits reportables du groupe :	0
- taux d'IS :	28 %
- économie d'impôt liée à l'intégration fiscale :	29 180

Consolidation

La société Financière MSO est la société Mère du groupe composé des sociétés suivantes :

- SA MACARD
- SAS MACARD 47
- SAS SOPRA
- SAS JVM AUTOMOBILES
- SARL AUTOS SERVICES NEGREPELISSE
- SARL AUTOS SERVICES NERAC
- SARL AUTOS SERVICES ALBASUD
- SARL AUTOS SERVICES FOULAYRONNES
- SARL AUTOS SERVICES MONTAYRAL
- SCI LOIN DU BRUIT
- SCI MT LE TUC
- SCI GUILLALMET
- SCI LABOUCHERE
- SCI SYNERGIE
- SCI BIGOT IMMO VILLENEUVE
- SAS AUTOS SETAM 82
- SAS MOISSAC AUTOS-ASCM

Jetons de Présence

Des jetons de présence ont été alloués aux membres du Conseil de Surveillance pour un montant de 25 000 euros. Mme MACARD Simone a perçu 11 000 euros, Mme MARTY Monique et Mr MARTY Jean Louis ont perçus 7 000 euros chacun. Ces jetons sont alloués pour leur présence lors des Conseils de Surveillance. 11 conseils de surveillance se sont déroulés durant l'exercice.

Honoraires des commissaires aux comptes

Conformément à l'article R123-198 du code de commerce, modifié par le décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, nous vous informons que le montant des honoraires des commissaires aux comptes, qui correspond uniquement à leur mission de contrôle légal des comptes de l'exercice 2019, se sont élevés à 21 950 euros hors taxes.

CAUTIONS

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS JVM AUTOMOBILES, auprès de la Caisse d'Epargne, pour le montant d'un découvert de 150 000 euros depuis le 14/09/2012. La durée de cette caution est à échéance au 30/08/2050. Le solde au 31/12/2019 est de 70 999.74 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS JVM AUTOMOBILES, auprès de PSA FINANCE, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 750 000 euros depuis le 04/12/2014, pour une durée indéterminée. Le solde au 31/12/2019 est de 750 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS JVM AUTOMOBILES, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros et d'un billet à ordre de 300 000 euros. Le solde au 31/12/2019 est de 300 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS JVM AUTOMOBILES, auprès de la Banque Courtois, pour le montant d'un découvert de 150 000 euros. Le solde au 31/12/2019 est de 133 151.55 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS JVM AUTOMOBILES, auprès de la Banque Populaire, pour le montant de l'emprunt de 160 000 euros contracté pour le financement d'équipement. La durée de cette caution est à échéance au 22/04/2027. Le solde au 31/12/2019 est de 104 372.57 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS JVM AUTOMOBILES, auprès de PSA BANQUE, pour le montant de l'emprunt de 46 000 euros contracté pour le financement d'aménagement. La durée de cette caution est à échéance au 31/07/2021. Le solde au 31/12/2019 est de 17 303.61 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS JVM AUTOMOBILES, auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine, pour un billet à ordre de 100 000 euros pour une durée illimitée. Le solde au 31/12/2019 est de 100 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS MACARD 47, auprès de PSA FINANCE, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 1 167 000 euros depuis le 05/06/2015, pour une durée indéterminée. Le solde au 31/12/2019 est de 1 151 108.86 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS MACARD 47, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros et d'un billet à ordre de 300 000 euros. Le solde au 31/12/2019 est respectivement de 434 350.93 et 300 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS MACARD 47, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros pour une durée illimitée. Le solde au 31/12/2019 est de 282 950 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS SOPRA, auprès de la PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 300 000 euros à échéance du 30/01/2020. Le solde au 31/12/2019 est de 300 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS SOPRA, auprès de la Banque Courtois, pour le montant de l'emprunt de 650 000 euros contracté pour le financement de du rachat d'un fonds de commerce et du stock. La durée de cette caution est à échéance au 02/12/2031. Le solde au 31/12/2019 est de 156 124.58 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS AUTOS SETAM 82, auprès de la Banque Populaire Occitane, pour un montant caution de 300 000 euros pour l'emprunt de 120 000 euros contracté pour le financement de matériel. La durée de cette caution est à échéance du 26/02/2024. Le solde au 31/12/2019 est de 55 691.32 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS AUTOS SETAM 82, auprès de la Financo, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 500 000 euros. Le solde au 31/12/2019 est de 500 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS AUTOS SETAM 82, auprès de la Société Générale, pour le montant d'une ligne de financement de stock Mazda de 105 000 euros depuis le 25/11/2015, pour une durée indéterminée. Le solde au 31/12/2019 est de 105 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS AUTOS SETAM 82, auprès de la Banque Populaire, pour le montant d'une ligne de financement de stock Ford de 200 000 euros depuis le 30/09/2015, pour une durée indéterminée. Le solde au 31/12/2019 est de 200 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SAS AUTOS SETAM 82, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 50 000 euros. Le solde au 31/12/2019 est de 25 070 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SA MACARD, auprès de PSA FINANCE, pour le montant d'une ligne de financement de stock de 1 800 000 euros depuis le 22/06/2018, pour une durée indéterminée. Le solde au 31/12/2019 est de 1 800 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SA MACARD, auprès de PSA BANQUE, pour le montant d'un découvert de 305 000 euros et d'un billet à ordre de 800 000 euros. Le solde au 31/12/2019 est respectivement de 218 242.16 euros et 800 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SA MACARD, auprès de PSA BANQUE, pour le montant de l'emprunt de 110 000 euros contracté pour le financement de travaux d'aménagement. La durée de cette caution est à échéance au 31/07/2021. Le solde au 31/12/2019 est de 41 378.29 euros..

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SARL AUTOS SERVICES ALBASUD, auprès de la Société Générale, pour le montant de l'emprunt de 20 000 euros contracté pour le financement de matériels. La durée de cette caution est à échéance au 10/10/2024. Le solde au 31/12/2019 est de 20 000 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SARL AUTOS SERVICES ALBASUD, auprès de la Société Générale, pour le montant d'un découvert de 150 000 euros depuis le 09/10/2017 à échéance du 09/10/2027. Le solde au 31/12/2019 est de 21 403.85 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SCI SYNERGIE, auprès de la Banque Populaire, pour le montant de l'emprunt de 140 000 euros contracté pour le financement de la construction KIA. La durée de cette caution est à échéance au 20/03/2028. Le solde au 31/12/2019 est de 103 567.88 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SCI SYNERGIE, auprès de la Société Générale, pour le montant de l'emprunt de 80 000 euros contracté pour le financement de la construction KIA. La durée de cette caution est à échéance au 01/05/2029. Le solde au 31/12/2019 est de 60 978.40 euros.

La SA FINANCIERE MSO s'est portée caution de la SCI LOIN DU BRUIT, auprès de la Société Générale, pour le montant de l'emprunt de 363 000 euros contracté pour le financement de la nouvelle concession. La durée de cette caution est à échéance au 08/08/2029. Le solde au 31/12/2019 est de 361 584 euros..

SA FINANCIERE MSO

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 500 000 €

1825 Route du Nord
82000 MONTAUBAN

RCS 353 176 647

Rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 à l'Assemblée générale du 28 Septembre 2019

Madame, Monsieur,

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 13 698 103 €

Chiffre d'affaires : 712 517 €

Résultat de l'exercice : 57 389 €

Au cours de cet exercice, l'activité sociale a été marquée par :

- le changement de notre siège social
- l'abandon de créance de 70 000 € au profit de la SAS AUTOS SETAM 82
- l'abandon définitif de la créance de 43 000 € de 2014 au profit de la SARL AUTOS SERVICES NERAC
- l'abandon définitif de la créance de 67 000 € de 2014 au profit de la SARL AUTOS SERVICES FOULAYRONNES
- l'abandon définitif de la créance de 42 000 € de 2014 au profit de la SARL AUTOS SERVICES MONTAYRAL
- l'abandon définitif de la créance de 275 000 € de 2014 au profit de la SAS JVM AUTOMOBILES

Par ailleurs le Conseil de surveillance reconnaît avoir eu connaissance des comptes consolidés.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion du Directoire que les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES DIRIGEANTS DANS D'AUTRES SOCIETES

Selon l'article L.225-102-1 du code de commerce, nous vous précisons la liste des mandats exercés par les dirigeants de notre société dans d'autres sociétés sur l'exercice 2019.

DENOMINATION SOCIALE	DIRIGEANT CONCERNE	FONCTION DANS SOCIETE
SARL AUTOS SERVICES NEGREPELISSE	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SA MACARD	JEAN-LOUIS MARTY	PDG
	DAVID JEAN	DGD
	CAMILLE VALES	DGD
SAS MACARD 47	SA FINANCIERE MSO Représentée par Jean-Louis MARTY	PRESIDENT
SCI MT LE TUC	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SCI GUILLALMET	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SCI LOIN DU BRUIT	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SCI LABOUCHERE	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SAS AUTOS SETAM 82	SA FINANCIERE MSO Représentée par Jean-Louis MARTY	PRESIDENT
SAS SOPRA	SA FINANCIERE MSO Représentée par Jean-Louis MARTY	PRESIDENT
SCI SYNERGIE	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SARL AUTOS SERVICES NERAC	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SARL AUTOS SERVICES ALBASUD	CAMILLE VALES	GERANTE
SARL AUTOS SERVICES FOULAYRONNES	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SARL A.S. MONTAYRAL	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SCI BIGOT IMMO VILLENEUVE	JEAN-LOUIS MARTY	GERANT
SAS JVM AUTOMOBILES	JEAN-LOUIS MARTY	PRESIDENT
SAS MOISSAC AUTOS-ASCM	SA FINANCIERE MSO Représentée par Jean-Louis MARTY	PRESIDENT

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 225-86 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article 225-86 et suivants du Code de Commerce régulièrement autorisées par notre conseil de surveillance au cours de l'exercice écoulé.

Nos commissaires aux comptes ont été régulièrement informés de ces conventions qu'ils relatent dans leur rapport spécial.

CONVENTION CONCLUE PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'ordonnance du 31 juillet 2014, nous vous indiquons les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part - le directeur général- l'un des directeurs généraux délégués- l'un des administrateurs- l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de notre société mère, la société Financière MSO S.A.,
- et d'autre part, les filiales dont notre société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital,

A l'exclusion des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

Avec la société S.A. MACARD

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Monsieur Jean-Louis Marty, Président du Conseil de surveillance de votre société et Président Directeur Général de la société S.A. MACARD

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques.

Votre conseil d'administration en date du 03 Septembre 2018 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion financière du groupe qui prévoit, dans les comptes de votre société, la fusion des échelles d'intérêts de la banque SOFIB, de la Banque Courtois, de la Banque Populaire Occitane et de la Société Bordelaise CIC, et de ses différentes filiales. Le coût est ensuite réparti trimestriellement sur chaque filiale au prorata de son échelle d'intérêts. La présente convention est conclue pour une durée d'un an, à compter du 1er janvier 2018 et est renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des intérêts reçus par votre société de la part de la société S.A. MACARD au titre de l'exercice 2019 s'élève à 13 281.67 €.

Avec la société S.A.S MACARD 47

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Monsieur Jean-Louis Marty Président du Conseil de surveillance de votre société et Président du Conseil d'Administration de la société S.A.S MACARD 47

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques.

Votre conseil d'administration en date du 03 Septembre 2018 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion financière du groupe qui prévoit, dans les comptes de votre société, la fusion des échelles d'intérêts de la banque SOFIB, de la Banque Courtois, de la Banque Populaire

Occitane et de la Société Bordelaise CIC, et de ses différentes filiales. Le coût est ensuite réparti trimestriellement sur chaque filiale au prorata de son échelle d'intérêt. La présente convention est conclue pour une durée d'un an, à compter du 1er janvier 2018 et est renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des intérêts reçus par votre société de la part de la société S.A.S MACARD 47 au titre de l'exercice 2019 s'élève à 14 685.10 €.

Avec la société S.A.S SOPRA

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Monsieur Jean-Louis Marty Président du Conseil de surveillance de votre société et Président de la société S.A.S SOPRA

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Votre conseil d'administration en date du 03 Septembre 2018 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion financière du groupe qui prévoit, dans les comptes de votre société, la fusion des échelles d'intérêts de la banque SOFIB, de la Banque Courtois, de la Banque Populaire Occitane et de la Société Bordelaise CIC, de ses différentes filiales. Le coût est ensuite réparti trimestriellement sur chaque filiale au prorata de son échelle d'intérêt. La présente convention est conclue pour une durée d'un an, à compter du 1er janvier 2018 et est renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des intérêts reçus par votre société de la part de la société S.A.S SOPRA au titre de l'exercice 2019 s'élève à 2 219.44 €.

Avec la société S.A.S JVM AUTOMOBILES

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Monsieur Jean-Louis Marty Président du Conseil de surveillance de votre société et Président de la société S.A.S JVM AUTOMOBILES

Refacturation de l'échelle d'intérêts de plusieurs banques

Votre conseil d'administration en date du 03 Septembre 2018 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion financière du groupe qui prévoit, dans les comptes de votre société, la fusion des échelles d'intérêts de la banque SOFIB, de la Banque Courtois, de la Banque Populaire Occitane et de la Société Bordelaise CIC, de ses différentes filiales. Le coût est ensuite réparti trimestriellement sur chaque filiale au prorata de son échelle d'intérêt. La présente convention est conclue pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} janvier 2018 et est renouvelable par tacite reconduction.

Le montant des intérêts reçus par votre société de la part de la société S.A.S JVM AUTOMOBILES au titre de l'exercice 2019 s'élève à 9 771.94 €.

Avec la société S.A.S AUTOS SETAM 82

Abandon de créances

Madame Camille VALES, Présidente du Directoire de votre société et Présidente de la société S.A.S AUTOS SETAM 82

Votre conseil de surveillance, en date du 20 décembre 2019, a autorisé la Présidente du directoire à signer une convention d'abandon de créances de 70 000 € au profit de la société S.A.S AUTOS SETAM 82 avec une clause de retour à meilleure fortune afin de soutenir financièrement cette filiale qui se doit de respecter les critères financiers contractuels demandés par le constructeur Ford.

EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

A l'occasion du premier rapport ou en cas de modification, le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1.

La Société MSO est dirigée depuis le 1^{er} Juillet 2014 par un Conseil de Surveillance et un Directoire.

Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

IMPACT COVID 19

Enfin, la crise sanitaire a eu des conséquences sur notre Chiffre d'affaires. A fin Juin 2020, nous constatons une baisse de notre CA de 21 % sur l'ensemble de notre groupe MSO. A Fin Décembre 2020, nous estimons une perte de notre Chiffre d'affaires de l'ordre de 10%. Malgré cela, la poursuite de notre activité n'est pas remise en cause.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'C' with a horizontal stroke extending to the right.

SA FINANCIERE MSO

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 500 000 €

1825 Route du Nord
82000 MONTAUBAN

RCS 353 176 647

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE 2019

Comptes sociaux

Madame, Monsieur,

EVENEMENTS POST CLOTURE

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 Mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 Décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 Décembre 2019, c'est à dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 Décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Cette crise sanitaire a eu des conséquences sur notre Chiffre d'affaires. A fin Juin 2020, nous constatons une baisse de notre CA de 21 % sur l'ensemble de notre groupe MSO.

Face à cette épidémie, nous avons utilisé les outils mis à disposition par l'Etat : report d'échéance (cotisations sociales et fiscales, emprunts, ...), chômage partiel et PGE.

Nous estimons que la poursuite de notre activité sur l'ensemble de notre groupe n'est pas remise en cause.

FAITS SIGNIFICATIFS DE LA SOCIETE

Un abandon de créance avec retour à meilleure fortune, a été effectué pour la somme de 70 000 euros au profit de la SAS AUTOS SETAM 82 afin de soutenir financièrement cette filiale qui se doit de respecter les critères financiers exigés par le constructeur Automobiles Ford.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2019 au profit de la société AUTOS SERVICES NERAC pour un montant de 43 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2019 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2019 au profit de la société AUTOS SERVICES FOULAYRONNES pour un montant de 67 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2019 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2019 au profit de la société AUTOS SERVICES MONTAYRAL pour un montant de 42 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2019 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

L'abandon de créance avec retour à meilleure fortune à échéance du 31/12/2019 au profit de la société JVM AUTOMOBILES pour un montant de 275 000 euros a été définitivement abandonné sur l'exercice 2019 du fait de l'arrivée au terme de l'échéance.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Dans le cadre de la gestion de son portefeuille de titres, notre société a perçu des revenus de titres de participation versés pour un montant de 355 keuros contre 429 keuros en 2018. La rémunération des avances en comptes courants accordées à nos filiales, a généré un produit financier de 11 keuros (18 keuros en 2018) alors que dans le même temps, les intérêts des comptes courants pris en charge par notre société s'élèvent à 58 keuros contre 68 keuros en 2018.

Dans le cadre de la gestion du groupe, la société refacture des redevances administratives et de direction à ses filiales opérationnelles. Au titre de l'année 2019 le montant total facturé pour cette présentation s'élève à 638 keuros, en 2018 cela représentait 608 keuros. Les loyers facturés représentent 74 keuros, en 2018 cela représentait 77 keuros. Ainsi le chiffre d'affaires total s'élève à 712 keuros en 2019 contre 685 keuros en 2018.

Les dividendes perçus des sociétés filiales ont permis de dégager un résultat financier de 250 keuros contre 321 keuros en 2018.

Notre résultat exceptionnel s'élève à -70 keuros. Il est constitué pour sa totalité d'abandons de créances sur AUTOS SETAM 82.

Notre société ayant constaté une économie d'impôt de 16 keuros lié à l'impôt sur les sociétés. L'exercice fait apparaître un bénéfice net de 57 keuros. Celui de 2018 était de 96 keuros.

ACTIVITE DES FILIALES

Conformément à la stratégie et à la gestion budgétaire mises en place par la société dans le cadre de l'animation de ses filiales, les résultats des activités de chacune d'elles se présentent de la manière suivante :

A) Concernant les concessions automobiles :

MACARD a des résultats impactés par le déménagement du site principal de Montauban. Il y a eu des coûts de formation importants liés au lancement de la Nouvelle 208 et pour les modèles hybrides et électriques.

MACARD 47 est à l'équilibre avec une marge commerciale en croissance mais des charges de personnel et des charges externes en augmentation liées là aussi aux frais de formation sur les nouveaux véhicules ainsi qu'aux charges de personnels intérimaires.

JVM AUTOMOBILES confirme un résultat à l'équilibre avec une nette croissance de la marge commerciale et un niveau des charges maîtrisé.

AUTOS SETAM 82 progresse par rapport à 2018 notamment sur la rentabilité en service VN. Les plans d'action sont mis en place et devraient permettre le retour à l'équilibre en 2020.

AUTOS SERVICES ALBASUD est à l'équilibre. C'était l'objectif fixé initialement. L'activité KIA continue à se développer sur le département.

B) Concernant les agences :

AUTOS SERVICES NEGREPELISSE fait une année correcte.

AUTOS SERVICES MONTAYRAL C'est une année en retrait liée au contexte social économique des gilets jaunes.

AUTOS SERVICES FOULAYRONNES continue de progresser mais n'a pas encore atteint son seuil de rentabilité.

ASCM a fait un exercice de 18 mois. Les charges de démarrage et de reprise ont été accusées.

C) Concernant les pièces de rechange : la SAS SOPRA réalise un très bon exercice 2019 avec une nette progression du CA. Cela confirme l'attractivité de SOPRA à travers une qualité de service.

D) Concernant les sociétés immobilières :

La SCI LOIN DU BRUIT : les travaux de construction de la nouvelle concession Peugeot MACARD se sont achevés à l'Automne 2019. L'ouverture au public a eu lieu le 02 Septembre 2019.

L'activité et la situation financière de nos filiales à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Montant net Participation	Date de clôture	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
SA MACARD	1 447 932	31-déc	5 517 222	98,20%	138 618
SAS MACARD 47	1 700 310	31-déc	2 239 942	100,00%	1 057
SAS JVM AUTOMOBILES	1 100 000	31-déc	105 895	100,00%	1 421
SCI SYNERGIE	500 000	31-déc	924 174	20,00%	183 354
SCI BIGOT IMMO	28 322	31-déc	27 286	99,99%	17 286
SAS SOPRA	1 050 000	31-déc	3 189 067	100,00%	292 453
SARL A.S.MONTAYRAL	7 600	31-déc	(22 313)	100,00%	(31 056)
SARL A.S.NERAC	241 677	31-déc	(197 664)	100,00%	(3 427)
SARL A.S.ALBASUD	72 250	31-déc	12 512	85,00%	(2 569)
SARL A.S.NEGREPELISSE	19 474	31-déc	193 350	99,80%	4 982
SARL A.S.FOULAYRONNES	39 980	31-déc	(114 129)	99,95%	(35 857)
SCI LE TUC	14 940	31-déc	76 594	98,00%	60 070
SCI LOIN DU BRUIT	74 021	31-déc	346 173	99,99%	31 975
SAS MOISSAC AUTOS -ASCM	236 966	31-déc	99 311	100,00%	(156 930)
SAS AUTOS SETAM 82	600 000	31-déc	373 200	100,00%	(49 312)
TOTAL	7 133 472				

INVESTISSEMENTS

La SA MSO a pas eu d'investissement pour 2019.

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2019 l'effectif total est de 3 personnes.

INFORMATIONS CONCERNANT LES DISPOSITIONS DE LA LME RELATIVES A L'OBLIGATION D'INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT (DECRET 2015-1553 et 2017-350)

Conformément à ces décrets, la société présente la décomposition, à la clôture de l'exercice 2019, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance en application de l'article D.441-1-1 du Code de Commerce du 20 Mars 2017.

FOURNISSEURS	Art D,441 I.-1* : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Total de 1 à 90 jours et +	CLIENTS	Art D,441 I.-1* : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Total de 1 à 90 jours et +
	0 JOUR (date fact Nov)	1 à 30 JOURS (Date fact Oct)	31 à 60 JOURS (Date fact Sept)	61 à 90 JOURS (Date fact Août)	91 JOURS ET + (Date fact 1er/01 au 31/07)	Tranches de retard de paiement			0 JOUR (date fact Nov)	1 à 30 JOURS (Date fact Oct)	31 à 60 JOURS (Date fact Sept)	61 à 90 JOURS (Date fact Août)	91 JOURS ET + (Date fact 1er/01 au 31/07)		
(A) Tranches de retard de paiement															
Nombre de factures concernées	6	3	1	2	5	11	Nombre de factures	1					0		
Montant TTC	8 333,69	395,04	364,50	894,90	2 849,93	- 1 195,49	Montant TTC	185,62					-		
% du montant des achats total des achats de l'exercice (cptes 60-61-62)	2,82%	0,13%	0,12%	0,30%	-0,96%	-0,40%	% du montant du CA de l'exercice	0,02%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		
295 445,18 €							CA (2052-f) TTC	855 020,40 €							
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées															
Nombre des factures exclues	0						0								
Montant total des factures exclues	0						0								
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou articles L.443-1 du code de commerce)															
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Les échéances des factures ne sont pas renseignées en comptabilité. De ce fait, la méthode utilisée pour calculer les retards de paiements est la date de facture à laquelle nous ajoutons 30 jours de délais de règlement						Les échéances des factures ne sont pas renseignées en comptabilité. De ce fait, la méthode utilisée pour calculer les retards de paiements est la date de facture à laquelle nous ajoutons 30 jours de délais de règlement								

PERSPECTIVES DE LA SOCIETE

A) Les budgets 2020 ont été construits sur des bases ambitieuses par rapport à 2018 et 2019. Cependant, du fait de la crise sanitaire du Covid 19 nous avons constaté une baisse du CA de 21 % à fin juin. Nous envisageons une baisse moyenne du CA de 10% à fin décembre 2020, avec

-un niveau de rentabilité sur Macard légèrement inférieur à 2019

-un résultat positif sur MACARD 47

-une légère perté sur JVM-un équilibre confirmé malgré la crise sur AUTOS SETAM 82 et AUTOS SERVICES ALBASUD

- B) L'ensemble des Autos Services : nous prévoyons une perte entre 0 et -30 k€
- C) Sopra resté en forte progression du fait du maintien du CA et de la baisse des charges. Le résultat sera en hausse.
- D) Nous prévoyons pour les investissements 2020 :
- Remise aux normes du bâtiment d'Autos Setam 82
 - La migration des serveurs informatiques du groupe.
 - La mise en place du nouveau label Spoticar sur tous les sites PSA
 - La mise en place des bornes électriques
 - Sur Sopra, l'aménagement des rayonnages pour les marques Opel et Ford.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

ENDETTEMENT DE LA SOCIETE

Le montant des emprunts en cours au 31 décembre 2019 dans notre société représente 2 174 keuros.

Il n'y a pas eu de nouvel emprunt.

PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DES RESULTATS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter le bénéfice de l'exercice 57 388.58 €, augmenté du report à nouveau de 469 371.85 €, soit un total de 526 760.43 €, comme suit :

Aux actionnaires, à titre de dividende 1 € par action soit	31 250.00 €
Report à nouveau	495 510.43 €

TOTAL	526 760.43 €

Nous vous rappelons enfin, les distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices :

2016 : 31 250 euros, soit 1 euros par action dont 31 250 euros soumis à la réfaction (2° du 3 de l'article 158 du CGI) et 0 euros non soumis

2017 : 31 250 euros, soit 1 euros par action dont 31 250 euros soumis à la réfaction (2° du 3 de l'article 158 du CGI) et 0 euros non soumis

2018 : 31 250 euros, soit 1 euros par action dont 31 250 euros soumis à la réfaction (2° du 3 de l'article 158 du CGI) et 0 euros non soumis

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

Aucune participation des salariés sous aucune forme n'est détenue au 31 Décembre 2019.

DEPENSES NON FISCALEMENT DEDUCTIBLES

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent aucune charge correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même Code. Par conséquent, aucun impôt supplémentaire n'est supporté par la société en raison desdites dépenses et charges.

Notre Commissaire Aux Comptes relate dans son rapport sur les comptes annuels l'accomplissement de sa mission et nous vous demandons en conclusion de ce rapport de bien vouloir approuver les résolutions qui vous sont présentées.

LE DIRECTOIRE



SA FINANCIERE M S O

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 500 000 €

1825 Route du Nord
82000 MONTAUBAN

RCS 353 176 647

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 Septembre 2020

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2019 (du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019)

L'an deux mille vingt, le 28 Septembre 2020
Au siège social de la SA FINANCIERE MSO à 9h

Les Actionnaires de la société Anonyme SA FINANCIERE M.S.O au capital de 500 000 € se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Conseil de Surveillance.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par M. Jean Louis MARTY, Président du Conseil de Surveillance.

Mme MARTY Monique et Mme VALES Camille

Les deux actionnaires présents et acceptants, représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions, sont appelés comme scrutateurs.

M. JEAN David est désigné comme secrétaire.

Le Bureau ainsi composé, Monsieur le Président, déclare la séance ouverte.

Mme BRIQUETEUR URBAIN Anne, de la société KPMG, Commissaires Aux Comptes, régulièrement convoquée est présente.

M. DEVANT Arnaud, Co-commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est excusé.

Le Président constate, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent 31 250 actions, soit plus du quart du capital social, que l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Les statuts de la société
- La feuille de présence signée par les membres du Bureau
- Les copies de lettres adressées aux actionnaires
- La copie de la lettre de convocation aux Commissaires aux Comptes
- Les pouvoirs des actionnaires représentés
- L'inventaire et les comptes annuels établis au 31 décembre 2019
- Le rapport du Conseil de Surveillance
- Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-86 du code de Commerce
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice
- Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice

Puis, le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels et le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices, le tableau mentionnant l'état civil des Administrateurs et Directeurs Généraux avec l'indication des autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions visées aux articles 133 et 135 du décret du 23 mars 1967 ont été tenus à la disposition des actionnaires à compter du jour de la convocation de l'assemblée.

En outre, le Président déclare que la liste des actionnaires arrêtée le 16^{ème} jour avant la réunion de l'assemblée et le rapport du Commissaire aux comptes ont été mis à la disposition des actionnaires quinze jours avant la réunion.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil de Surveillance,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-86 du code de Commerce,
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice,
- Quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement des membres du Conseil de Surveillance
- Renouvellement des jetons de présence,
- Questions diverses.

Lecture est donnée du rapport du Conseil et des rapports des Commissaires aux comptes.

Cette lecture terminée, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président, met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

1-ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil de Surveillance sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019, et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un bénéfice net comptable de 57 388.58 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L225-86 du code de Commerce, l'assemblée générale déclare approuver l'ensemble des opérations dont il est rendu compte dans ce rapport.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés ou ayant droit de vote en ce qui concerne les opérations dont il est rendu compte dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition du Directoire, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 57 388.58 €, augmenté du report à nouveau de 469 371.85 €, soit un total de 526 760.43 €, de la manière suivante :

Aux actionnaires, à titre de dividende 1 € par action soit	31 250,00 €
Report à nouveau	495 510.43 €

TOTAL	526 760.43 €

Enfin, nous vous rappelons les distributions des dividendes réalisées au titre des trois derniers exercices :

2016	31 250 euros, soit 1 euros par action
2017	31 250 euros, soit 1 euros par action
2018	31 250 euros, soit 1 euros par action

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés ou ayant droit de vote.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que les mandats des membres du Conseil de Surveillance se terminent. Le Président propose leur renouvellement pour une durée de 6 années, soit jusqu'au 28 Septembre 2026

- Madame Simone MACARD domiciliée 4, Rue Léon Jounaux 82000 MONTAUBAN
- Madame Monique MARTY, domiciliée 3015, Route de Vignarnaud 82000 MONTAUBAN
- Monsieur Jean-Louis MARTY, domicilié 3015, Route de Vignarnaud 82000 MONTAUBAN

Les membres ainsi nommés introduits en séance, déclarent accepter lesdites fonctions.

Chacun d'eux déclare en outre qu'il satisfait à la limitation requise par la loi en ce qui concerne le cumul du nombre de sièges de membre du Conseil de Surveillance qu'une même personne peut occuper et qu'il n'est frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de lui interdire l'exercice de ces fonctions

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'allouer des jetons de présence pour un montant total de 25 000 euros et donne tous pouvoirs au Conseil de Surveillance pour la répartition de cette enveloppe.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés ou ayant droit de vote.

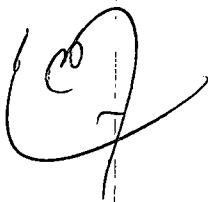
IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID 19 DEPUIS LA DATE D'ARRETE DES COMPTES

Depuis la date d'arrêté des comptes par le Conseil de Surveillance le 14 Septembre 2020, il n'y a pas eu d'impact supplémentaire sur notre activité lié à la pandémie.

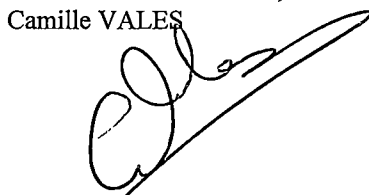
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 Heures 45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal lequel, après lecture, a été signé par les membres du Bureau.

LE PRESIDENT,
Jean-Louis MARTY



LES SCRUTATEURS,
Camille VALES



Monique MARTY



LE SECRETAIRE,
David JEAN

